



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Et des décisions du Maire prises par délégation

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 février 2023

ADMINISTRATION – INTERCOMMUNALITÉ :

- Le Conseil Municipal approuve la convention relative au remboursement par les Communes à la CC4R des interventions d'ALVEOLE au titre du chantier d'insertion et autorise Monsieur le Maire à la signer.
- Le Conseil Municipal annule la délibération relative au reversement d'une portion de la taxe d'aménagement à la CC4R suite à une modification de la loi qui obligeait les communes à verser une taxe d'aménagement aux communautés de communes.
- Le Conseil Municipal approuve les modifications faites à la délibération du 10 septembre 2020 qui désignait les représentants de la Commune aux commissions consultatives thématiques de la CC4R.

FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

- Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2022 présenté par Monsieur le Maire.
- Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2022 présenté par Monsieur le Maire.
- Le Conseil Municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation du budget principal de l'exercice comptable 2022, tel qu'il ressort à l'arrêté du compte administratif.
- Le Maire, par délégation, a accepté le devis suivant : (néant)

URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

- Le Maire, par délégation, a renoncé au droit de préemption sur les biens suivants :

Parcelle	Propriétaire	Lieu-dit	Adresse	Bâtie/Non bâtie
B 15 et 16	GAVARD Gérard	BERNARD	Chemin de Bernard	non
B 410, 469, 470, et 1002	BOHON Richard	LA CRETE	84 route de Bonneville	oui

Affiché et Publié sur le site internet de la Commune le : 17 février 2023